

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

21/12/2020

Je le vis, je le vois, je l'ai vu, je l'ai vécu... Que puis-je faire ?

En 2021, l'UDAF des Deux-Sèvres organise des causeries sur les violences Intrafamiliales de 18h30 à 20h. Gratuit et ouvert à tous, chaque causerie aura une thématique particulière animée par des professionnels de l'UDAF mais également des partenaires.

L'UDAF des Deux-Sèvres continue ainsi son engagement dans la lutte contre les violences intrafamiliales au travers de sa politique familiale, portée, entre autre, par ses services de l'Accueil de Jour pour femmes victimes de violences conjugales et la gestion des mesures Ad'hoc mineurs. Afin de continuer à informer, orienter et sensibiliser sur ce sujet, **l'Accueil de Jour organise des temps d'informations, gratuits et ouverts à tous sous forme de « causeries ».**

Cette initiative fait suite à plusieurs constats effectués tout au long des prises en charge de victimes de violences conjugales. En effet, depuis son ouverture en 2015, l'Intervenante Sociale de l'Accueil de Jour a reçu 266 femmes et 2 hommes victimes de violences conjugales. Ces victimes éprouvent souvent des difficultés à entamer les démarches qu'elles qualifient d'insurmontables et anxiogènes. Avant de faire quoique ce soit, elles ou leurs proches, ont systématiquement besoin de savoir comment mieux se protéger elles et leurs enfants ou comment alerter en tant que témoin. Ainsi, les personnes accueillies sont plus en plus désireuses d'obtenir des informations précises sur les droits, protections et recours dans une situation de violences intrafamiliales. Ces temps d'échanges sont un outil supplémentaire de prise en charge.

La première causerie démarrera le 28 janvier 2021 sur les violences conjugales. Avec l'intervention de Lydie TESSIER, Assistante Sociale au Conseil Départemental des Deux-Sèvres et de Marion NIANE, Intervenante sociale à l'UDAF des Deux-Sèvres, les participants pourront définir en quoi consiste les violences conjugales, comment les repérer et comment alerter. A la suite, le 11 mars 2021, d'autres professionnels experts informeront sur le dépôt de plainte (comment faire, à quel moment, et après ?). Puis, les 6 mai et 10 juin 2021, de nouveaux professionnels viendront interroger la place de l'enfant dans ces violences, et notamment la psycho trauma de l'enfant et la parentalité (co-parentalité, séparation, droits et devoirs de chaque partie...). A la rentrée 2021, le 9 septembre, il sera question de « la mise à l'abri », la préparation du départ du domicile et les mesures de protection existantes pour se protéger.

Enfin, le 25 novembre, journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, les professionnels traiteront de sujets liés à la reconstruction (les conséquences de la séparation, la confiance en soi, aux autres...) nécessaire pour envisager l'avenir sereinement.

Inscriptions par téléphone au 05 49 04 76 90 ou par mail à accueildejour@udaf79.asso.fr .

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse. Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

Contact presse :

Maryne BOUCHAND, responsable Institution Familiale et Communication
m.bouchand@udaf79.asso.fr - 05 49 04 76 50